



BUDGET ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019



20, promenade Marcel-Rioux
Amqui (Québec) G5J 1A1
Téléphone : 418 629-4242
Télécopieur : 418 629-4090
Courriel : administration@ville.amqui.qc.ca
www.ville.amqui.qc.ca

DISCOURS DU MAIRE

Chères Amquiennes,
Chers Amquiens,

C'est avec plaisir que je vous présente le budget 2019, ainsi que le programme triennal d'immobilisations. Le conseil municipal et l'administration de la Ville ont travaillé en étroite collaboration tout au long de ce processus rigoureux.

Les grandes orientations desquelles découle cet exercice sont :

- Respecter la capacité de payer de nos citoyens;
- Entretien et renouveler nos actifs afin de maintenir leur durée de vie;
- Favoriser l'arrivée de commerces et d'industries, et;
- Soutenir le développement résidentiel et le marché de l'emploi, tous deux étroitement liés.

Le budget 2019 s'élève à 10,2 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 5 % par rapport à l'année courante, principalement expliquée par une augmentation des frais de financement afférents aux travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts et les travaux routiers exécutés au cours des dernières années.

Respecter la capacité de payer de nos citoyens

Toutefois, l'impact sur le compte de taxes moyen est seulement de 2,3 %, semblable à l'indice des prix à la consommation (IPC), une préoccupation exprimée par le conseil municipal.

Pour les commerçants, l'abolition de la taxe d'affaires telle qu'annoncée en 2018 sera effective à compter de 2019. Pour certains, l'écart sera négatif alors que pour d'autres il sera positif, mais globalement le coût total des taxes municipales pour les commerçants augmente de 2,4 %. Il faut dire que les municipalités ayant encore un rôle locatif sont rares au Québec. L'abolition de la taxe d'affaires présente de nombreux avantages fiscaux et réduit la charge administrative liée au maintien du rôle. C'est ce qui explique la décision prise par le conseil.

Le changement inhérent au traitement fiscal de l'allocation de dépenses des élus municipaux introduit par le gouvernement fédéral aura pour effet de diminuer la rémunération nette des élus. Afin de conserver le même pouvoir d'achat, leur rémunération devra être légèrement haussée. Or, des concessions seront faites afin d'en limiter l'impact sur le compte de taxes moyen.

Entretien et renouveler nos actifs

Les projets figurant au programme triennal d'immobilisations sont majoritairement reliés à l'entretien et au renouvellement de nos actifs : réfection des infrastructures de d'aqueduc et d'égouts, réfection du réseau routier, entretien des véhicules et entretien des bâtiments. On y retrouve également des mandats professionnels budgétés en 2019, pour des travaux prévus en 2020 et ultérieurement.

Parmi les investissements financés par emprunts figurant au programme triennal d'immobilisations, on retrouve notamment :

- La poursuite des travaux d'optimisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts (2019);
- La réfection du garage municipal (2019) et de l'hôtel de ville (2021), et;
- La réfection de la passerelle J.-Napoléon-Pérusse.

Favoriser l'arrivée de commerces et d'industries

Plus tôt cette année, la Ville s'est portée acquéreur de l'ancienne usine Chaichem, suite à une vente pour taxes. L'intention du conseil à cet effet est :

- De donner un second souffle à ces installations et créer de l'emploi, par l'arrivée d'un promoteur, et;
- D'en disposer à la juste valeur marchande. Le produit de disposition en résultant sera affecté à la réalisation d'autres développements commerciaux et industriels dans le futur.

Le programme triennal d'immobilisations prévoit des sommes affectées à l'aménagement de terrains industriels, notamment dans la rue Duncan-Dubé.

Soutenir le développement résidentiel et le marché de l'emploi

Avec l'offre de logements supplémentaires (Château Bellevue) vers la fin de l'année 2019, la Ville souhaite soutenir le marché immobilier résidentiel, notamment en se montrant attrayante pour les travailleurs de l'extérieur et leur famille.

La problématique de main-d'œuvre observée non seulement ici, mais partout au Québec est un défi majeur pour les employeurs de la région. Conscients de cet enjeu, les membres du conseil ont souhaité affecter au programme triennal d'immobilisations des sommes visant à améliorer l'attractivité de la Ville dès 2019. Le conseil souhaite saisir ce défi et en faire une opportunité de développement.

En outre, la Ville a récemment renouvelé son bail avec Via Rail concernant la gare, dans le but d'y loger une entreprise de taxi, un service dont la population ne pouvait plus compter qu'en journée.

De ce fait, la Ville offre une plus-value à ces citoyens en plus de créer de l'emploi. La Ville a également manifesté son intention de se porter acquéreur de la gare. Le bâtiment nécessitera une réfection, mais il s'agit là d'une opportunité de développement que le conseil souhaite saisir, dans la mesure où cette acquisition n'entraîne pas une charge supplémentaire pour les contribuables.

Autres enjeux importants

Un contrôle budgétaire efficace repose sur l'aptitude à générer de nouveaux revenus tout en maintenant les dépenses au niveau le plus bas possible. Utiliser les deniers publics de la façon la plus optimale qui soit, voilà notre enjeu.

Concernant les revenus, nous savons que la capacité de payer des contribuables a ses limites. Il nous faut donc rechercher une croissance de revenus autres que ceux liés à la taxation. Je pense ici au renouvellement du pacte fiscal avec le gouvernement du Québec qui aura lieu à l'automne 2019. Nous devons y retrouver des éléments positifs pour soutenir la réalité d'Amqui comme étant une municipalité de centralité dans un environnement rural, notamment le transfert d'un point de TVQ aux municipalités, le paiement des compensations tenant lieu de taxes à hauteur de 100 % et la révision de la tarification pour les services de la Sûreté du Québec.

Concernant les dépenses, nous allons analyser nos coûts de fonctionnement, questionner nos pratiques et chercher à optimiser nos processus internes. Malgré la conjoncture économique que connaît la Matapédia, l'administration municipale a su maintenir, jusqu'à maintenant, les nombreux services offerts à ses citoyens à un coût abordable.

Nous devons également analyser la façon dont nous disposons des matières résiduelles et regarder les opportunités d'en faire une activité économique locale.

Toutefois, un enjeu réside dans la nécessaire réflexion relative à la recherche d'une plus grande équité liée au partage des coûts avec nos autres partenaires municipaux de la Matapédia, tant au niveau du calcul des quotes-parts versées à la MRC de La Matapédia, à la reconnaissance d'infrastructures récréatives à vocation régionale situées sur notre territoire et au partage équitable des redevances éoliennes du parc éolien du Lac-Alfred.

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier mes collègues conseillères et conseillers pour leur grande collaboration ainsi que leur disponibilité en vue de produire le budget et le programme triennal d'immobilisations que voici. Je tiens également à remercier l'équipe de gestionnaires, avec à sa tête Mme Marie-Hélène Dupont à titre de directrice générale, pour leurs énergies afin d'obtenir l'information à jour et pertinente pour bien cerner nos enjeux budgétaires.

L'année 2018 a été marquée par de grands changements organisationnels. Je suis optimiste quant à notre détermination et à notre capacité, ensemble, élus, gestionnaires et employés, à relever les défis des prochaines années.

*Pierre D'Amours
Maire d'Amqui*

Et vos conseillers municipaux

Sarah-Josée Fournier
Conseillère
District 1
Urbanisme et culture

Normand Boulianne
Conseiller
District 2
Développement économique

Michel Germain
Conseiller
District 3
Loisirs

Égide Charest
Conseiller
District 4
Travaux publics

Richard Leclerc
Conseiller
District 5
Famille et sécurité

Sylvie Blanchette
Conseillère
District 6
Ressources humaines

« Par nos actions et par nos décisions, nous serons des leaders dans la revendication d'une économie locale plus forte et dans la valorisation des attraits de notre milieu. »

REVENUS

Les revenus de la Ville sont essentiellement constitués des taxes foncières et des taxes de services. Les autres revenus, sur lesquels la Ville n'a pas de contrôle, ont diminué dans la dernière décennie. On estime d'ailleurs que la Ville perdra près de 53 000 \$ sur la péréquation en 2019.

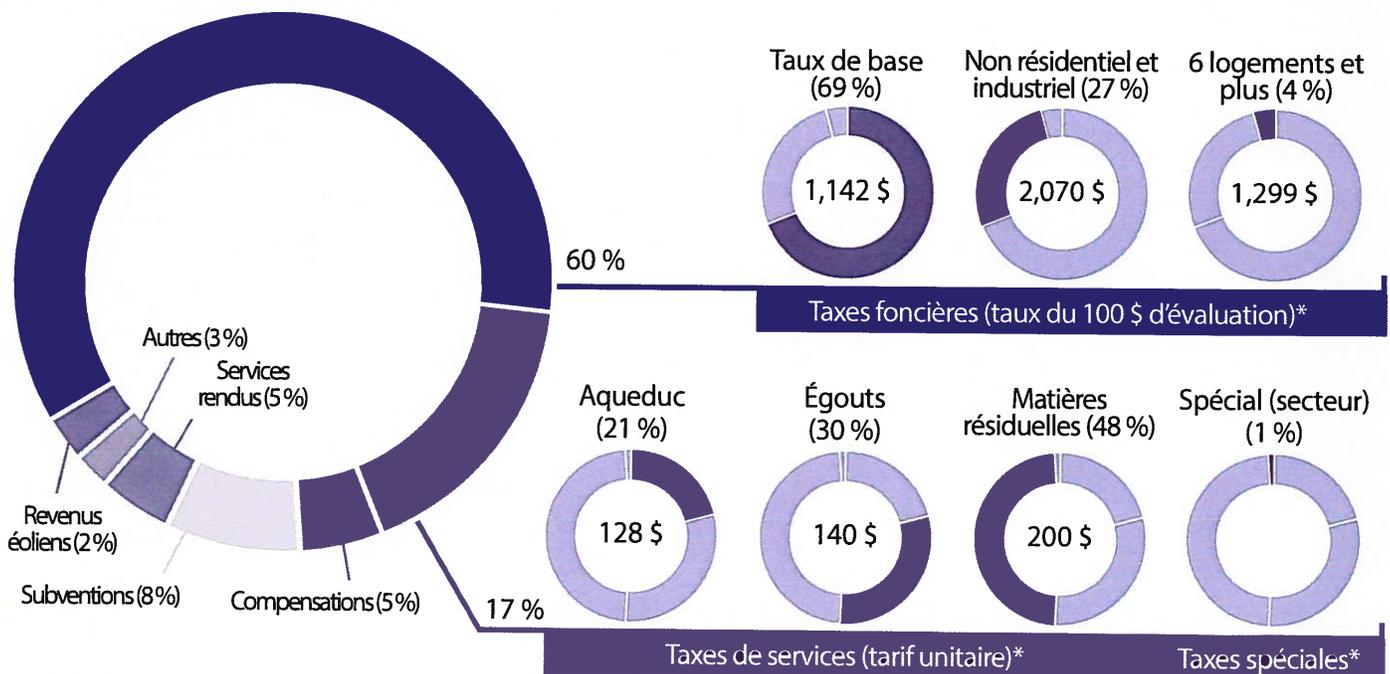
Heureusement, le manque à gagner a pu être en partie remplacé par les revenus éoliens, principalement en provenance des nouveaux projets éoliens (Roncevaux et Nicolas-Riou). Ces revenus supplémentaires anticipés permettent d'en limiter l'impact sur le compte de taxes.

L'absence de revenus de taxes d'affaires s'explique par son abolition. Ces revenus ont été convertis en taxes foncières.

REVENUS	2018	2019	Écarts (\$)	Écarts (%)
Taxes foncières	5 642 395 \$	6 151 584 \$	509 189 \$	9 %
Taxes de services et taxes spéciales	1 672 377 \$	1 741 013 \$	68 636 \$	4 %
Taxe d'affaires	215 748 \$	0 \$	-215 748 \$	-100 %
Compensations tenant lieu de taxes	497 153 \$	520 572 \$	23 419 \$	5 %
Subventions gouvernementales	763 361 \$	812 048 \$	48 687 \$	6 %
Services rendus	487 687 \$	472 161 \$	-15 526 \$	-3 %
Autres revenus de fonctionnement	218 050 \$	219 722 \$	1 672 \$	1 %
Cessions d'actifs immobilisés	45 000 \$	45 000 \$	0 \$	0 %
Revenus éoliens	156 229 \$	228 000 \$	71 771 \$	46 %
Revenus totaux	9 698 000 \$	10 190 100 \$	492 100 \$	5 %

Taxation et tarification

Les taux de taxes foncières détaillés ci-dessous sont calculés en fonction de la valeur des propriétés. Les tarifs de taxes de services sont ceux unitaires.



*Veuillez vous référer au règlement de taxation disponible sur notre site Web pour en savoir davantage.

DÉPENSES

Les dépenses attendues pour 2019 sont en hausse par rapport à l'année courante, soit une augmentation de 492 000 \$, en grande partie expliquée par une hausse des frais de financement de près de 225 000 \$.

L'augmentation des autres dépenses, hormis les biens durables et les dépenses en immobilisations, est équivalente à l'indice des prix à la consommation.

Les dépenses de biens durables sont en hausse de 35 000 \$, principalement en raison de l'augmentation du coût unitaire de certains produits utilisés en grande quantité (abat-poussière, essence, diesel, sulfate ferrique, etc.). La Ville prévoit également faire l'acquisition d'équipements et produits pour contrer la berce spondyle.

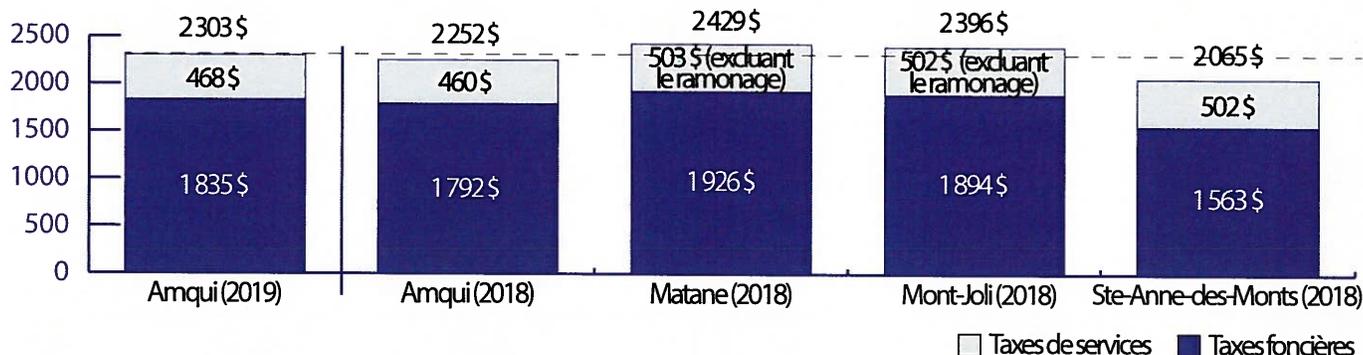
L'augmentation des dépenses en immobilisations résulte de l'intention du conseil d'éviter en partie le recours à l'endettement comme source de financement.

DÉPENSES PAR FONCTION	2018	2019	Écarts (\$)	Écarts (%)
Administration générale	1 317 957 \$	1 388 005 \$	70 048 \$	5 %
Sécurité publique	457 341 \$	484 307 \$	26 966 \$	6 %
Services de la Sûreté du Québec	625 000 \$	652 950 \$	27 950 \$	4 %
Transport	1 846 917 \$	1 914 522 \$	67 605 \$	4 %
Hygiène du milieu	1 600 604 \$	1 589 496 \$	-11 108 \$	-1 %
Aménagement, urbanisme et développement	625 526 \$	602 679 \$	-22 847 \$	-4 %
Loisirs et culture	1 770 601 \$	1 838 462 \$	67 861 \$	4 %
Frais de financement	1 055 515 \$	1 281 113 \$	225 598 \$	21 %
Immobilisations	398 539 \$	438 566 \$	40 027 \$	10 %
Dépenses totales	9 698 000 \$	10 190 100 \$	492 100 \$	5 %

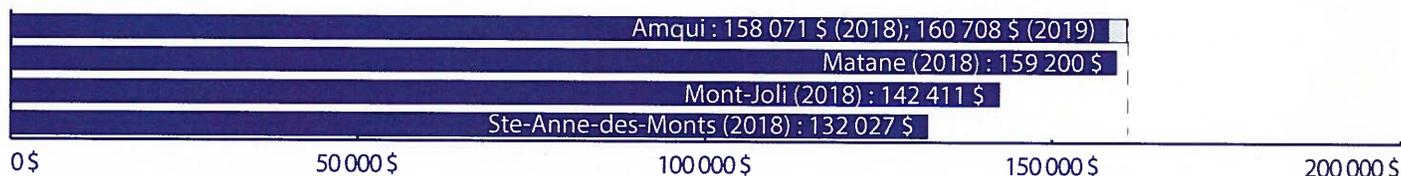
DÉPENSES PAR NATURE	2018	2019	Écarts (\$)	Écarts (%)
Rémunération et charges sociales	2 915 670 \$	2 978 995 \$	63 325 \$	2 %
Services professionnels, administratifs et autres	1 002 986 \$	1 042 899 \$	39 913 \$	4 %
Location, entretien et réparation	1 375 890 \$	1 405 555 \$	29 665 \$	2 %
Biens durables	464 050 \$	499 385 \$	35 335 \$	8 %
Contributions à la MRC de La Matapédia	1 569 565 \$	1 598 845 \$	29 280 \$	2 %
Contributions à d'autres organismes	290 785 \$	291 792 \$	1 007 \$	0 %
Frais de financement	1 055 515 \$	1 281 113 \$	225 598 \$	21 %
Services de la Sûreté du Québec	625 000 \$	652 950 \$	27 950 \$	4 %
Immobilisations	398 539 \$	438 566 \$	40 027 \$	10 %
Dépenses totales	9 698 000 \$	10 190 100 \$	492 100 \$	5 %

COMPTE DE TAXES MOYEN

Le compte de taxes moyen passe de 2 252 \$ à 2 303 \$ en 2019, soit une légère hausse de 51 \$ (2,3 %). L'augmentation est raisonnable, puisqu'elle est équivalente à l'indice des prix à la consommation¹.



Comparativement à d'autres villes de centralité, Amqui demeure abordable, même avec une évaluation foncière des propriétés plus élevée (160 708 \$) :



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations est un outil de planification des projets d'investissements. Cette planification ne constitue en aucun cas une décision officielle quant à la réalisation de l'ensemble des projets qui y figurent, mais plutôt une intention du conseil, sur la base des informations connues au moment de son élaboration.

Certains des investissements inclus au programme triennal d'immobilisations sont conditionnels à l'obtention de subventions gouvernementales.

La législation exige que cet exercice soit fait pour un horizon d'au moins trois ans, mais certaines Villes optent pour l'élaboration d'un programme quinquennal d'immobilisations (5 ans). L'intention du conseil est d'en venir à cette seconde option, afin de voir à plus long terme dans la gestion de ses actifs.

Le programme triennal d'immobilisations 2019-2021 prévoit des investissements plus conséquents en 2019, et des investissements plus modérés pour les années suivantes.

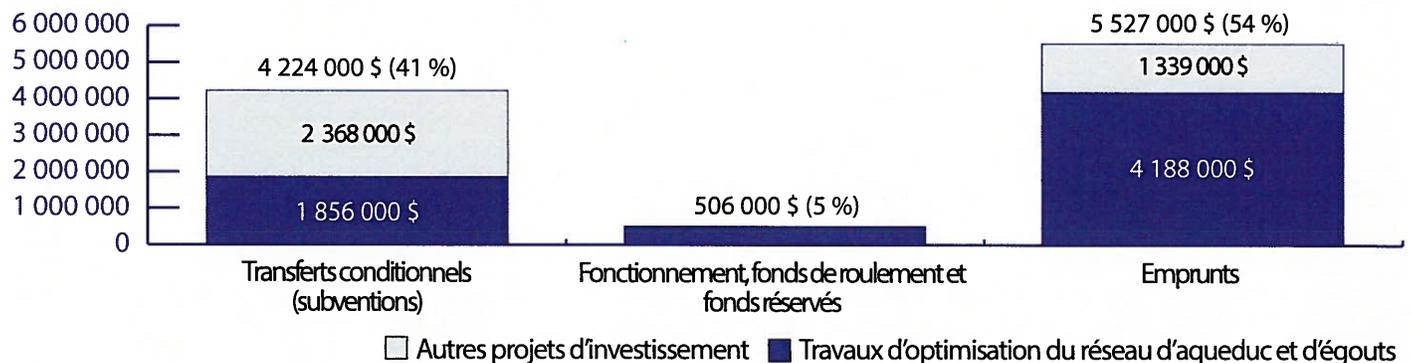
Certains de ces travaux sont attribuables en partie au promoteur Château Bellevue. Cependant, ces coûts sont inférieurs aux revenus fonciers et de services additionnels découlant de l'arrivée de ce dernier. En fait, l'implantation du Château Bellevue aura permis de réaliser des travaux liés aux infrastructures d'aqueduc et d'égouts que la Ville n'aurait pu assumer sans revenu additionnel.

La Ville a préféré limiter le recours au financement pour ses dépenses en immobilisations en 2019. Les travaux d'optimisation du réseau d'aqueduc et d'égouts réalisés dernièrement auront une incidence sur son niveau d'endettement et donc sur les frais de financement qu'elle devra assumer.

1: Indice des prix à la consommation sur l'ensemble, données non désaisonnalisées, Canada (octobre 2017 à octobre 2018)

Conscient de cette réalité, le conseil souhaite prioriser l'entretien et le renouvellement de ses actifs et limiter le recours à la taxation, en cherchant plutôt à profiter, dans une plus grande mesure, des différents programmes d'aide financière offerts par les ministères provinciaux et fédéraux.

Le graphique qui suit illustre de quelle manière seront financés les investissements en immobilisations prévus pour l'année 2019 :



Les investissements ci-dessous sont présentés nets des subventions et taxes à la consommation applicables :

INVESTISSEMENTS NETS DE SUBVENTIONS	2019	2020	2021	Total
Entretien, renouvellement et amélioration des actifs				
Optimisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts	4 188 000 \$		150 000 \$	4 338 000 \$
Réfection, relocalisation ou construction de l'hôtel de ville	30 000 \$	150 000 \$	1 050 000 \$	1 230 000 \$
Réfection du garage municipal	1 155 000 \$			1 155 000 \$
Pavage (incluant honoraires professionnels)	232 000 \$	500 000 \$		732 000 \$
Renouvellement et entretien de machinerie	200 000 \$	46 000 \$	280 000 \$	526 000 \$
Réfection de la passerelle J.-Napoléon-Pérusse	10 000 \$	400 000 \$		410 000 \$
Renouvellement du système de refroidissement du curling		320 000 \$		320 000 \$
Entretien des infrastructures, bâtiments, parcs, etc.	92 000 \$	84 000 \$	89 000 \$	265 000 \$
Reconstruction du ponceau Tobégote du chemin aux Quatres-Vents			195 000 \$	195 000 \$
Amélioration d'infrastructures de loisirs		72 000 \$	43 000 \$	115 000 \$
Prolongement du réseau pluvial de la rue des Vétérans		56 000 \$		56 000 \$
Aménagement d'un stationnement au parc Pierre-et-Maurice-Gagné		30 000 \$		30 000 \$
Installation d'une clôture aux terrains de soccer	15 000 \$			15 000 \$
	5 922 000 \$	1 658 000 \$	1 807 000 \$	9 387 000 \$
Développement économique durable				
Développement résidentiel, commercial et industriel	34 000 \$	300 000 \$	500 000 \$	834 000 \$
Attractivité et revitalisation de la Ville	25 000 \$	39 000 \$	28 000 \$	92 000 \$
	59 000 \$	339 000 \$	528 000 \$	926 000 \$
Autres investissements				
Conformité à des obligations législatives et administratives	37 000 \$	41 000 \$	9 000 \$	87 000 \$
Système de GPS d'arpentage et communication numérique			61 000 \$	61 000 \$
Aménagement d'un terrain de basketball	15 000 \$	10 000 \$		25 000 \$
	52 000 \$	51 000 \$	70 000 \$	173 000 \$
Total	6 033 000 \$	2 048 000 \$	2 405 000 \$	10 486 000 \$